



Communiqué de presse

Le CMFC salue la recommandation d'instaurer un régime public et universel d'assurance-médicaments

(Le 19 avril 2018, Mississauga, Ontario) — Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) se réjouit de la décision du Comité permanent de la Chambre des communes sur la santé de recommander un régime public et universel d'assurance-médicaments à payeur unique. Le CMFC continue de plaider en faveur d'un tel régime, un modèle qu'il avait déjà conseillé vivement à tous les partis politiques fédéraux dans son bilan intitulé [Le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé](#).

« Pour le CMFC, ce n'est pas une question de coûts et d'économies, même si, à coup sûr, ce sont là des avantages d'adopter un régime universel d'assurance-médicaments », affirme la directrice générale et chef de la direction du CMFC, D^{re} Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ. « Les médecins de famille y voient une mesure sage et empreinte de compassion grâce à laquelle nos patients seront sûrs de recevoir les médicaments dont ils ont besoin. Personne ne devrait avoir à choisir entre acheter de la nourriture et acheter ses médicaments. »

Le CMFC exhorte le gouvernement fédéral à accepter cette recommandation du Comité permanent sur la santé afin d'offrir à tous les Canadiens et Canadiennes des soins plus équitables et d'une plus grande compassion.

À PROPOS DU COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel représentant plus de 37 000 membres d'un bout à l'autre du pays. Il établit les normes et procède à l'agrément des programmes de formation postdoctorale en médecine familiale dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il examine et certifie les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice. Le CMFC offre des services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine familiale et défend les intérêts des médecins de famille et de la spécialité de médecine familiale.

-30 —

Personne-ressource :

Jayne Johnston
Directrice, Communications
Collège des médecins de famille du Canada
jjn@cfpc.ca
905-629-0900, poste 303